

# **27 SEPTEMBRE : UN GRAND SUCCES**

- MULTITUDE D'ARRETS DE TRAVAIL**
- PLUS DE 600 GREVISTES, AVEC LA CGT,  
DEVANT LE MINISTERE DES PTT**

## **LE MINISTRE DES PTT DEVRA EN TENIR COMPTE**

Dans les Télécommunications, la C.G.T. avait déposé un préavis régional de grève ; dans les C.P.E., C.C.L., Actels et autres services, les arrêts de travail, tant des personnels techniques que du Service Général, ont été nombreux.

Au Service Général de la Poste, le personnel a exprimé sa détermination par des arrêts de travail en Seine-et-Marne, dans le Val-de-Marne, Val d'Oise, aux Financiers, Bureaux-Gares, aux Postaux et Télécoms de Paris ; ailleurs, il a agi sous des formes diverses, motions, pétitions et délégations.

Un large accord s'est exprimé sur les revendications de la C.G.T. concernant N.N.T., la prime du Service Général, le budget des P.T.T.

**PROFITANT DE LA TENUE D'UN C.T.P. MINISTERIEL,  
LA C.G.T. A INTERPELÉ L'ADMINISTRATION  
SUR LES MOTIFS DE LA JOURNÉE NATIONALE D'ACTION DU 27.**

*Monsieur le Ministre,*

*Aujourd'hui nous voulons des réponses :*

- CONCERNANT LE PERSONNEL DES TELECOMMUNICATIONS : il a, dans sa totalité, pendant 10 ans, travaillé à développer le réseau. Cet effort a été l'effort de tous les services, de toutes les catégories.**

*A l'occasion de la N.N.T., nous revendiquons, en qualité de porte-parole du personnel :*

- une prime exceptionnelle de 1.000 francs,*
- deux jours de repos exceptionnels pour l'ensemble du personnel des Télécommunications, la double compensation,*
- les reclassements catégoriels de toutes les catégories techniques.*

- **CONCERNANT LES AGENTS DU SERVICE GENERAL :**
  - *l'octroi, sans restriction d'une prime mensuelle de 567 francs,*
  - *un véritable avancement et la revalorisation de toutes les catégories,*
  - *l'ouverture de concours de contrôleurs et d'agents d'exploitation,*
  - *les effectifs nécessaires dans l'intérêt du service public et du personnel.*
- **LE 13ème MOIS POUR TOUS ET LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL.**

#### LES REPONSES DU REPRESENTANT DU MINISTRE :

"Les questions soulevées par la C.G.T. ne sont pas à l'ordre du jour de ce C.T.P. En conséquence, je transmets vos demandes au Ministre des P.T.T., vos revendications seront abordées le **4 OCTOBRE** prochain au cours du Conseil Supérieur des P.T.T.".

- Les représentants F.O., C.F.D.T. et C.F.T.C. présents à ce C.T.P. sont restés muets !

**LE DEFI DU MINISTRE SERA RELEVE !**  
**AVEC LA C.G.T.,**  
**LE PERSONNEL SERA AU RENDEZ-VOUS DU 4 OCTOBRE**

■ **IL ACCOMPAGNERA LA DELEGATION DE LA C.G.T.  
 AU CONSEIL SUPERIEUR DES P.T.T.**

■ **IL EXIGERA :**

- ~ un budget 1986 satisfaisant les revendications des agents des PTT : revalorisation des catégories, 13ème mois, primes, indemnités, effectifs, arrêts des attaques contre le statut, les mutations, etc.
- ~ 1.000 F. et deux jours de congés supplémentaires pour **TOUT le personnel des Télécommunications** et la double compensation des heures supplémentaires avec choix du paiement ou de rendus dans le cadre de la N.N.T.
- ~ l'extension du téléphone gratuit aux agents de la Poste.

## TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION LE VENDREDI 4 OCTOBRE

\* DELEGATION AUPRES DES CHEFS DE CENTRE ET DES RECEVEURS AVEC LES CAHIERS DE REVENDICATIONS

\* VOTEZ DES MOTIONS EN DIRECTION DU CONSEIL SUPERIEUR DES PTT

\* ORGANISER DES PRISES DE PAROLES

\* ORGANISER LE RENFORCEMENT DE LA CGT

COMME PRES DE 500 TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES P.T.T. D'ILE DE FRANCE L'ONT FAIT DEPUIS LE 1er JUILLET 1985, REJOIGNEZ LE SYNDICAT QUI LUTTE ET QUI RASSEMBLE : LA C.G.T.

Paris, le 27.09.1985

Union Régionale CGT - PTT - 10, rue Vandrezanne - Tour Onyx - 75644 Paris Cédex 13